

Année Refondation
Carnet de Route de l'Unité pastorale refondée Saint Mutien-Marie
Pour les années pastorales 2019-2022

1. Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale Saint Mutien-Marie. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'accompagnement pastoral. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2018-2019, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Gosselies, Pont-à-Celles et Les Bons Villers forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2. L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, -c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle -et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3. A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du 20 octobre 2018 où il a été rappelé aux baptisés du doyenné de Gosselies quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place dans notre Unité pastorale et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme action prioritaire pour les 3 années à venir :

❖ **Unité pastorale Saint Mutien-Marie**

Afin que les clochers des entités communales de Gosselies – Pont-à-Celles – Les Bons Villers puissent signifier plus encore leur unité et leur appartenance à une même future paroisse, nous ne parlerons plus de l'Unité pastorale de Gosselies, mais bien de **l'Unité pastorale Saint Mutien-Marie**.

❖ **Annoncer la Bonne Nouvelle**

Nous croyons que la personne de Jésus-Christ est « Bonne Nouvelle » pour aujourd'hui. Annoncer la Bonne Nouvelle, c'est d'abord *l'écouter*, apprendre à toujours la *découvrir* davantage, la *méditer* pour mieux *l'annoncer* aux autres et la *mettre en pratique* concrètement dans les paroles, actes, attitudes et prises d'engagement envers son prochain.

Cette annonce de la Bonne Nouvelle se fera en veillant particulièrement à :

- **Accueillir** chacun, l'écouter et répondre aussi vite que possible à toute demande d'information, d'aide ainsi qu'à toute détresse formulée ;
- Soigner les préparations des célébrations et permettre à chacun de découvrir et de redécouvrir le sens des paroles, faits et gestes de la **liturgie** pour mieux se mettre en présence du Seigneur ;
- Donner et redonner la saveur du Christ à tous, tous âges confondus, par le biais de **formations** diverses, variées et attractives, telles que l'Ecole d'évangélisation Saint-André, l'art au service de l'église, la mise en place de boîtes à livres religieux, l'organisation de conférences, de témoignages, ... Il est également essentiel de continuer et d'accroître les pistes **d'éveil et d'accompagnement spirituel** des enfants, dès le plus jeune âge, mais aussi des jeunes ainsi que des adultes. Cela ira de la prière pyjama à l'accompagnement pour le catéchuménat des adultes en passant par l'éveil à la Foi, l'initiation chrétienne et l'approfondissement de la foi des adolescents, l'organisation de retraites. Une bibliothèque pastorale verra aussi le jour ;
- Trouver et retrouver le sens de la **prière** (décret 36) en proposant des temps d'intériorité, sous diverses formes, afin de nourrir la vie intérieure de chacun : temps d'adoration, récitation du chapelet, ...
- Une réflexion sera menée quant à la possibilité de :
Créer un centre spirituel Saint Mutien-Marie ;
Mettre en route un groupe Alpha ;
Développer une école de la prière.

❖ **Adolescents et jeunes adultes**

La *présence des adolescents et jeunes adultes* dans l'Eglise est une nécessité impérieuse pour la continuité de la mission que Dieu nous confie aujourd'hui. L'avenir de l'Unité pastorale Saint Mutien-Marie en dépend aussi. Osons donc les **accueillir dans une écoute vraie**, jusqu'à prendre le risque de nous laisser bousculer, voire interpeller en profondeur.

Des jeunes ont pris part à l'année de Refondation. Ils demandent de construire ensemble une Eglise vivante et signifiante, à leur écoute et ouverte à tous :

- En les **responsabilisant** et en les encourageant à prendre une part active à la diaconie (activités pour les personnes plus démunies, personnes âgées, ...), à la préparation de célébrations « phares » (en lien avec leur quotidien et leurs préoccupations du moment), à l'organisation d'événements (cf. Synode des jeunes) ; cf. décret 5 du synode diocésain des jeunes.
- En trouvant un **lieu** où les jeunes pourront se rassembler : se retrouver, échanger par rapport à la vie, la Foi etc. avec, à leur demande, des personnes ressources et/ou témoins par rapport à leurs questionnements... Cf. décret 3 du synode diocésain des jeunes.
- En créant une **page Facebook « jeunes »** par les jeunes, pour les jeunes, sur laquelle ils partageront des textes, citations, versets bibliques, invitations aux activités du doyenné et aux grands rassemblements, horaires des messes, ... « *Derrière un écran, on se sent moins jugé. Le « virtuel » rassure.* »
- En tentant de **rejoindre les groupes de jeunes qui existent** :
 - o Renouer avec les *écoles* catholiques (informer direction et professeurs de religion ou groupes de réflexion des « activités jeunes », proposer ou être présents aux quelques moments forts de l'année) ; cf. décret 10.
 - o Renouer avec les *mouvements de jeunesse* (participer aux contes de Noël, veillées, camps, promesses, ...)

C'est l'affaire de TOUS ... OSONS !

❖ Diaconie

La diaconie consiste à « *Servir avec Amour* » en complémentarité avec les deux autres missions, « Croire en l'Amour » et « Célébrer avec Amour », en lien avec l'Évangile et la personne du Christ.

La *diaconie* ce sera pour nous :

- **Être présent en tant que chrétien au sein de la cité, du village.** Participer à l'*existant* en investissant les lieux de vie, de soutien, de soin et d'accompagnement, particulièrement ceux des *personnes fragilisées*, mais aussi les lieux de rencontre solidaire et d'accueil de la différence.
- **Ouvrir nos églises** aux citoyens croyants ou pas, en tenant compte de la sécurité de notre patrimoine et de la présence de personnes engagées dans la vie pastorale du lieu. **Aménager**, autant que faire se peut, chaque église pour qu'elle soit aussi bien lieu de la liturgie, de recueillement, de méditation que d'accueil. **Organiser** des activités de rencontre, d'ouverture culturelle, des temps de réflexion. **Créer** les conditions et l'envie pour des personnes de s'engager avec nous dans l'animation, l'action.
- **Favoriser la complémentarité des églises** et des Fabriques d'église dans une démarche *d'Unité pastorale refondée*, chacune trouvant sa spécificité en tant qu'*« église ouverte »*. Mettre en valeur le patrimoine, l'histoire de chaque église au cœur de la vie locale et de son histoire. Ouvrir ce lieu aux *jeunes*, à leurs préoccupations, activités et modes d'expression spécifiques ; cf. décrets 1 à 5.
- À moyen terme, nous réfléchirons à créer une **équipe de la diaconie** (décret 9).

❖ Communication

La *communication* est en lien étroit avec l'« annonce de la Bonne Nouvelle » (cf. décret 25) ! Il est nécessaire d'organiser une communication efficace et fiable, tant au niveau de la récolte des informations que de leur diffusion.

Pour ce faire :

- Une **feuille dominicale UNIQUE** sera éditée pour toute l'Unité pastorale avec les mêmes infos réalisée semaine par semaine.
- Une **personne par clocher** sera chargée de centraliser les infos et de les relayer à l'équipe communication. Cette personne aura aussi la mission d'apporter les feuilles dominicales dans son clocher lorsqu'elles auront été imprimées au secrétariat. Cette personne sera disponible, motorisée et aura des moyens de communication modernes : une adresse mail et un GSM.
- Création d'un **annuaire de l'Unité pastorale refondée** avec toutes les informations utiles sur celle-ci, distribué en toutes boîtes, dans les écoles libres, les maisons de retraite, ...
Mise à disposition de cet annuaire dans des lieux stratégiques (administrations communales, boulangeries, ...).
- Des **vitrines** plus grandes et mieux agencées seront disposées à l'extérieur des églises. Elles présenteront les renseignements et informations utiles.
- Un **bulletin trimestriel** diffusé le plus largement possible.
- Un **secrétariat** est actuellement utile par entité communale (Gosselies, Pont-à-Celles, Les Bons Villers) avec une bonne coordination. Pour, il faut bien définir les tâches et communiquer les informations. À moyen terme, nous viserons un secrétariat unique avec trois antennes.
- Développer au maximum le site internet, la page Facebook, ...

❖ La liturgie

- Nature de la liturgie
« Israël se met en route, non pour devenir un peuple comme les autres, mais pour servir et adorer Dieu. »
Faire de nos liturgies de véritables moments de rencontre entre personnes humaines et surtout entre Dieu et son peuple (actualiser les homélies, bien choisir les prières eucharistiques, favoriser les gestes de fraternité lors des célébrations liturgiques, favoriser le partage d'Évangile, ...).
C'est toute l'assemblée qui est appelée à célébrer son Seigneur ; cf. décrets 31 et 32.
- Qualité de la liturgie
Veiller à la beauté et à la profondeur : soigner les gestes liturgiques, veiller à la formation des acteurs liturgiques, créer des moments d'intériorité, remettre en valeur les objets liturgiques et en révéler le sens.
Favoriser la participation active de tous et toutes selon qu'il s'agisse de l'eucharistie, du baptême, de la réconciliation (y redonner goût) ou de tout autre célébration liturgique à l'occasion des fêtes rythmant la vie... (année scolaire, veillée de l'avent, carême, Lumière, etc.).
Susciter l'intérêt ou redonner le goût de la liturgie aux personnes qui passent occasionnellement à l'église (funérailles, mariage, baptême, etc).
- Lieux de culte
Conformément au décret synodal n° 33, faire des églises Saint Jean-Baptiste de Gosselies, Saint Jean-Baptiste de Pont-à-Celles et Saint-Martin à Villers-Perwin, des lieux où une **eucharistie dominicale sera célébrée de façon systématique**.
Déterminer une église où une célébration dominicale pourrait avoir lieu en tout début de matinée. Les autres célébrations ne sont pas supprimées mais bien assurées en alternance.
En lien avec les visiteurs des malades, bien adapter les célébrations dans des Maisons de repos.
- **Matériel du culte**
Equiper les églises en matériel de sonorisation appropriée pour une meilleure audition.
Equiper en matériel audio-visuel les trois églises de référence (Gosselies, Pont-à-Celles et Les-Bons-Villers).

❖ Le Centre pastoral

Dans un premier temps, la cure de Luttre est désignée comme Centre pastoral (décret 11). Ce centre pastoral -maison pour tous- sera progressivement un lieu de secrétariat, un centre d'information et de coordination, un lieu de fraternité, un centre spirituel. Il s'y développera un centre d'accueil et d'écoute.

❖ Groupements de fabriques d'église

Il est de plus en plus nécessaire que les fabriques d'église d'une même entité communale aient une structure de concertation, pour partager leurs préoccupations, fédérer certains moyens et parler d'une même voix avec les autorités communales. Les fabriques d'église de Gosselies font partie du Groupement des fabriques d'église de Charleroi. Celles des Bons Villers d'une part, et de Pont-à-Celles d'autre part ont chacune leur Groupement de fabriques d'église.

❖ Conseil pastoral

Un Conseil pastoral unique pour l'Unité pastorale refondée est constitué (cf. décret 7). Il est un organe privilégié d'échange et de discernement avec l'Equipe d'animation pastorale, à propos de la mise en œuvre de la mission de l'Eglise pour la population habitant le territoire de notre Unité pastorale. Il est composé des personnes-relais des divers clochers et de représentants des divers domaines de la mission de l'Eglise mise en œuvre dans l'Unité pastorale. Le document « Le Conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse » (janvier 2016) présente les modalités de la mise en œuvre de ce conseil.

Pour les trois ans à venir, seront ainsi rendues présentes au sein du Conseil pastoral les cellules de vie suivantes :

- clocher St-Jean-Baptiste à Gosselies
- clocher St-Joseph à Gosselies-Faubourg
- clocher St-Nicolas à Frasnes-lez-Gosselies
- clocher Sts-Martin et Mutien-Marie à Mellet
- clocher St-Remi à Rêves
- clocher St-Martin à Villers-Perwin
- clocher Ste-Vierge à Wayaux
- clocher St-Martin à Buzet
- clocher St-Pierre à Liberchies
- clocher St-Nicolas à Luttre
- clocher Ste-Vierge à Obaix
- clocher St-Jean-Baptiste à Pont-à-Celles
- clocher Ste-Vierge à Rosseignies
- clocher St-Martin à Thiméon
- clocher St-Georges à Viesville
- pastorale scolaire
- engagement social
- solidarité sociale et économique
- visiteurs de malades et de personnes en maisons de repos
- équipe liturgie et catéchèse
- jeunes (2 représentants)
- équipe préparation au mariage
- équipe de pastorale des funérailles
- équipe communication
- secrétariat de l'Unité pastorale
- fabriques d'église (3 représentants, un par commune)
- asbl d'unité pastorale

Une liste en annexe présente les membres du conseil pastoral pour les 3 années à venir.

❖ Equipe d'animation pastorale

Le soin global de la mission ecclésiale est porté par l'Equipe d'animation pastorale (EAP), composée du curé, d'autres ministres ordonnés et de laïcs assumant des responsabilités diverses et importantes au sein de l'Unité pastorale. Elle est envoyée comme équipe, par l'évêque, pour un mandat de 3 ans.

Une annexe à ce Carnet de route présente la composition de cette équipe pour les 3 années à venir.

A ces actions estimées prioritaires pour les 3 années à venir, l'Unité pastorale veillera également à mettre en œuvre les décrets du synode des jeunes (2015-2016) promulgués le 19 mars 2016 et sera attentive à promouvoir et à suivre la grande assemblée des familles réunie au cours de l'année 2017-2018 (décrets 28-30).

4. À moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- 1) Mise en place d'une équipe liturgique (décret 9, cf. fiche « liturgie ») sous la responsabilité du curé.
- 2) Mise en place d'une équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse (décret 9, cf. fiches « catéchèse et initiation chrétienne » et « catéchuménat », et nouvel organigramme diocésain pour la catéchèse des enfants) sous la responsabilité de l'animateur en pastoral.
- 3) Mise en place d'une équipe de la diaconie (décret 9, cf. fiche « diaconie »).
- 4) Formations pour les acteurs liturgiques (décret 35).
- 5) Formations à la prière (décret 36).
- 6) Mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39) et de groupes de partage de la Parole et de vie (décret 40).
- 7) Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).

5. Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour

stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

xxXxx

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée de Saint Mutien-Marie pour les 3 ans à venir, à dater de ce 13 octobre 2019.

+ Guy Harpigny, Evêque de Tournai

Abbé Emery Kenda, curé

Unité Pastorale Refondée Saint Mutien-Marie

EQUIPE D'ANIMATION PASTORALE (EAP)

Emery KENDA
Bruno VANDENBULCKE
Patrick BANZE
Françoise D'EXELLE
Françoise BLAVIER
Jean-Pierre YERNEAUX
Rohan HAGON
Marie-Claire Le HARDY DE BEAULIEU
Nicole BAUDRENGHIEN
Valérie THISE

CONSEIL PASTORAL (CP)

Personnes-relais des clochers

St Martin-Buzet et St-Nicolas –Frasnes LG	Catherine DEHAYE
St Nicolas-Luttre et St Pierre-Liberchies	Rosemarie MANSO
St Martin et St Mutien-Marie-Mellet	Theresina HELGUERS
Ste Vierge-Obaix	Irène MEURS
St Jean-Baptiste-Pont-à Celles et St Rémy-Rèves	Nicole CHIEUMANDE
Ste Vierge-Rosseignies	Jacques DEROO
St Martin-Thimeon	Marcelle WINS
St Georges-Viesville	Nicole MARCHAND
St Martin-Villers Perwin	Jean-Marie MATHELAERT
Ste Vierge-Wayaux	Jean-Luc DETREZ
St Jean-Baptiste et St Joseph – Gosselies	Bernadette MONCOUSIN

Représentants des différentes cellules de vie

Visiteurs –Malades	Rolande PROCES
Jeunes	Liliane MUTESI et Nathanaël ESTILMANT
Funérailles	Jean-Marc CHAUVIER
Communication	Jean-Luc DETREZ
Secrétariats	Yvette FONDU
Fabriques d'églises	Luc SCHOOAERT, Jean-Pierre YERNAUX et Jean-Marie DESCAMPS
ASBL	PoI BARBARIN
Mariages	Françoise BLAVIER
Solidarité	Marie-Cécile THEYS
Catéchèse-liturgie	Marie-Claire LE HARDY DE BEAULIEU
Pastorale scolaire	<i>A pouvoir</i>